



Repenser l'aménagement du territoire

Colloque de Cerisy

Sous la direction de

Stéphane Cordobes, Xavier Desjardins et Martin Vanier

Avec les contributions de

Philippe Aubert, Jérôme Baratier, Raphaële Bertho, Giuseppe Bettoni,
Hugo Bevort, Arnaud Brennetot, Jean Debrie, Marie Dégremont, Nicolas Douay,
Antoine Frémont, Céline Gombert, Adrian Gómez Mañas, Benjamin Grebot,
Henri de Grossouvre, Karine Hurel, Solène Le Borgne, Gaële Lesteven,
Mathilde Marchand, Pierre Messulam, Marie-Vic Ozouf-Marignier, Anne Pons,
Dominique Potier, François-Mathieu Poupeau, Bruno Rebelle, Frédéric Santamaria,
Livier Vennin, Achille Warnant

Au fil
du
débat

ÉTUDES

Avec le soutien de


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Berger
Levrault 

Repenser l'aménagement du territoire

Chez le même éditeur

Collection « Au fil du débat-Études »

Le gouvernement des solidarités, Thomas Aguilera et Marc Rouzeau (dir.), à paraître en 2020.

Qu'est-ce que le bien commun ? – Hommage à Jean-Marc Sauvé, Pierre Delvolvé, Bernard Stirn, Christian Vigouroux, Fabien Raynaud, Laurence Marion et Édouard Geffray (dir.), à paraître en 2020.

Les nouveaux équilibres de l'action publique locale – Retour sur 10 ans de réforme territoriale, Jean Bernard Auby et Olivier Renaudie (dir.), 2019.

La rémunération du travail politique en Europe, Rémy Le Saout (dir.), 2019.

La confiance à l'ère numérique, Milad Douehi et Jacopo Domenicucci (dir.), 2018.

30 ans de démocratie régionale – Des régions pour quoi faire ?, Romain Pasquier (dir.), 2018.

Métropoles en chantiers 2 – Ambitions métropolitaines, réalités territoriales, Giuseppe Bettoni, David Le Bras et Françoise Navarre (dir.), 2018.

Repenser l'aménagement du territoire

Colloque de Cerisy

Berger-Levrault

Droits réservés : © Berger-Levrault, mai 2020
892 rue Yves Kermen, 92100 Boulogne-Billancourt
ISBN : 978-2-7013-2071-7

Les informations contenues dans l'ouvrage ont un caractère général et ne sauraient répondre aux questions relevant de situations individuelles. Malgré toute l'attention portée à la rédaction de cet ouvrage, les auteurs ou Berger-Levrault ne peuvent assumer une quelconque responsabilité du fait des informations et des textes y figurant ou n'y figurant pas. L'éditeur n'ayant pas vocation à se substituer aux professions autorisées à donner des conseils juridiques, sa responsabilité ne saurait être engagée pour toute erreur ou omission contenue dans l'ouvrage. Le lecteur est seul responsable du choix, de l'utilisation et de l'interprétation des informations qu'il recherche et consulte.



L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC - 20 rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, Tél. : 01 44 07 47 70, Fax : 01 46 34 67 19).

Remerciements

Le colloque « La pensée aménagiste : rénovation complète ? », dont voici les actes, s'est tenu au Centre culturel international de Cerisy-la-Salle (CCIC) du 6 au 13 septembre 2019. Il a été organisé par les directeurs du présent ouvrage, avec le soutien du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET, devenu depuis le 1^{er} janvier Agence nationale de la cohésion des territoires – ANCT), celui d'entreprises membres du Cercle des partenaires de Cerisy (Veolia, Enedis, Orange, La Poste, RATP, Suez) dont le délégué est Olivier Lecointe, ainsi que celui de la SNCF, d'EDF et de RTE.

Le colloque a entendu les interventions de Philippe Aubert, Jérôme Baratier (Agence d'urbanisme de Tours), Nacima Baron (École d'urbanisme de Paris), Laurence Barthe (université de Toulouse), Raphaële Bertho (université de Tours), Laurent Besse (Suez Eau), Giuseppe Bettoni (université de Rome), Hugo Bevort (CGET), Lavinia Blanquet (université de Grenoble), Régis Boigegrain (RTE), Arnaud Brennetot (université de Rouen), Stéphane Cordobès (CGET), Jean Debrie (université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Marie Dégremont (France Stratégie), Michel Derdevet (Enedis), Xavier Desjardins (Sorbonne Université), Nicolas Douay (université de Grenoble), Anne-Cécile Douillet (université de Lille), Marc Dumont (université de Lille), Christopher Fabre (Enedis), Antoine Frémont (IFSTTAR), Adrián Pablo Gómez Mañas (Sorbonne Université), Benjamin Grebot (Agence d'urbanisme de Brest), Henri de Grossouvre (Suez Eau), Christian Guibert (Orange), Florence Henry (La Poste), Karine Hurel (FNAU), Gaële Lesteven (École des Ponts ParisTech), Pierre Mansat, Mathilde Marchand (université de Marne-la-Vallée), Pierre Messulam (SNCF Transilien), Marie-Vic Ozouf-Marignier (EHESS), Florence Pavageau (La Poste), Gilles Pinson (Sciences Po Bordeaux), Anne Pons (Agence d'urbanisme de Strasbourg), Dominique Potier (député de Meurthe-et-Moselle), Morgan Poulizac (Plein Sens), François-Mathieu Poupeau (LATTS, CNRS), Bruno Rebelle (Transitions), Frédéric Santamaria (université de Grenoble), Denis Sochon (RATP), Magali Talandier (université de Grenoble), Jean-Louis Valentin (président de Cotentin Agglomération), Martin Vanier (École d'urbanisme de Paris), Livier Vennin (EDF), Achille Warnant (EHESS).

Que tous soient ici sincèrement remerciés pour leur engagement et leur participation, avec mention spéciale pour Édith Heurgon, directrice infatigable des Colloques de Cerisy et contributrice essentielle à nos travaux, ainsi qu'à bien d'autres qui les ont précédés.

Avertissement

En septembre 2019, nous invitons au colloque de Cerisy à « repenser l'aménagement du territoire ». Les motifs profonds pour le faire ne manquaient pas. La pandémie est venue s'ajouter à eux, avec sa brutalité et sa radicalité. La pandémie de covid-19 a commencé en janvier 2020 alors que nous finissions de rassembler les textes du présent ouvrage. Au printemps de la même année, lors de la mise sous presse, elle continue à se déployer. À la crise sanitaire s'ajoutent désormais une récession économique sans précédent, par conséquent une crise sociale à l'échelle mondiale, une crise politique et géopolitique, et d'autres qui viendront en chaîne. Le monde entier s'interroge sur son avenir proche et lointain.

La plupart des questions et doutes qui nous traversent du fait de cette pandémie et de ses conséquences immenses ont une très forte dimension géographique. La pandémie est inséparable de la crise environnementale globale. Phénomène de diffusion dans l'espace, elle se déploie par les circulations, les interdépendances entre territoires. Plus de quatre milliards d'individus confinés ne peuvent que s'interroger sur leur condition d'habitants, dans toute la diversité des densités démographiques, mais surtout dans toute l'injustice des inégalités sociales. Jamais l'expérience et la conscience de l'occupation de l'espace géographique par les sociétés, par conséquent de l'aménagement de leurs territoires, n'ont été autant partagées. Au cœur de leur condition de terriens aussi avec la prise de conscience d'une vulnérabilité que l'on espérait écartée et que le changement global peinait à lui seul à réveiller.

Le lecteur ne lira pas un mot sur l'événement en question dans les chapitres qui suivent. Nous non plus nous ne l'avons pas anticipé en tant que tel. Nous n'avons pas convoqué l'hypothèse de son surgissement pour saisir le monde dans ses transformations. Lacune ou aveuglement ? Preuve, s'il est encore nécessaire, que le futur déborde toujours le présent ? Confirmation que le temps dans lequel nous sommes entrés n'est plus celui des certitudes renforcées de prévisions, mais celui des ruptures et des capacités à les surmonter et à se transformer sous leur impact ?

Le lecteur remarquera que l'ouvrage se termine notamment sur l'invitation à l'humilité. Il ne s'agit pas ici de contrition ni de recherche de rédemption, mais d'une sereine acceptation de ne plus feindre d'être les

organisateur d'événements qui nous dépassent. La responsabilité n'est pas moindre. La société est responsable de ses choix, y compris ceux d'hier, tout comme de son attitude collective face à l'imprévu, l'inouï et l'inimaginable, par quoi advient aussi le futur. Passer de la capacité à dominer à la capacité à (se) transformer ouvre un nouvel horizon culturel et éthique. En proposant de bousculer et de retravailler la pensée qui guide l'aménagement du territoire en France, nous nous inscrivons dans cette dynamique.

La crise accélère les mutations, la récession risque de ramener en arrière. Quoi qu'il en soit, et sans attendre les prochains chocs encore indicibles, il faut apprendre à repenser, pour ainsi dire en permanence. Nous n'avons pas vu venir la pandémie, et n'avons donc rien pu dire à son propos, mais nous nous sommes inscrits dans la perspective d'une transformation profonde du monde et des façons de le penser.

Sommaire

Remerciements	5
Avertissement	7
Chapitre introductif De l'épuisement à la réinvention <i>Martin Vanier</i>	13
PARTIE 1 Permanences et obsolescences	25
Introduction <i>Xavier Desjardins</i>	29
Chapitre 1 Permanences, récurrences, apories <i>Marie-Vic Ozouf-Marignier</i>	33
Blocages catégoriels et défi systémique <i>Martin Vanier</i>	47
Chapitre 2 Les apports de l'Union européenne à l'aménagement du territoire en France : vers une européanisation ? <i>Frédéric Santamaria</i>	51
Chapitre 3 Les déboires de la pensée aménagiste à l'heure de la décentralisation : des espoirs déçus aux nouveaux horizons <i>Arnaud Brennetot</i>	59
Chapitre 4 L'Italie : comment une décentralisation sans vision aménagiste est-elle possible, mais non souhaitable ? <i>Giuseppe Bettoni</i>	69
Chapitre 5 Justifier, restituer, débattre : la cartographie en quête d'un nouveau souffle ? <i>Karine Hurel</i>	79
Chapitre 6 Est-ce bien de nouveaux concepts dont l'État a besoin pour aménager le territoire ? <i>Hugo Bevort</i>	93

PARTIE 2	Les réseaux changent-ils la donne ?	105
	Introduction	
	<i>Martin Vanier</i>	109
	Propos inconséquents d'un pèlerin inattendu	
	<i>Philippe Aubert</i>	113
Chapitre 1	Opérateurs de réseaux : peut-on encore penser l'aménagement en dehors du monopole d'État ?	
	<i>Pierre Messulam</i>	117
	Mobilité : une injonction durable ?	
	<i>Adrián P. Gómez Mañas</i>	127
Chapitre 2	Électricité et territoires : de l'effacement au métabolisme	
	<i>Livier Vennin</i>	131
	Le réseau de transport de l'électricité peut-il être vecteur d'un renouveau de la pensée aménagiste ?	
	<i>Céline Gombert</i>	139
Chapitre 3	Les grands opérateurs de réseaux et l'aménagement	
	<i>Henri de Grossouvre</i>	143
Chapitre 4	Opérateurs de réseaux : un rapport renouvelé aux territoires ?	
	<i>Jean Debrie et Gaële Lesteven</i>	151
Chapitre 5	Les opérateurs de réseaux ont-ils une pensée aménagiste ?	
	<i>Marie Dégremont et François-Mathieu Poupeau</i>	159
Chapitre 6	Quel rôle pour les entreprises de réseaux dans l'aménagement du territoire ?	
	<i>Antoine Frémont et Anne Pons</i>	171
Chapitre 7	Aménagement et services numériques : enjeux et défis d'une disruption du couple réseaux/territoires	
	<i>Nicolas Douay</i>	185
Chapitre 8	À ce stade de la nuit aménagiste : chronique des chemins ceriséens	
	<i>Jérôme Baratier</i>	193

PARTIE 3	Nouveaux horizons, nouveaux paradigmes	199
	Introduction	
	<i>Stéphane Cordobès</i>	203
Chapitre 1	La pensée aménagiste à l'épreuve des faits : nécessité d'un nouveau référentiel culturel	
	<i>Benjamin Grebot</i>	207
Chapitre 2	Changer de <i>casting</i> ... et de mode d'écriture du scénario !	
	<i>Xavier Desjardins</i>	217
Chapitre 3	Un autre vocabulaire pour repenser l'aménagement du territoire	
	<i>Martin Vanier</i>	227
	L'aménagement du territoire à l'épreuve de la décroissance	
	<i>Solène Le Borgne et Achille Warnant</i>	237
Chapitre 4	Quand la photographie participe à la rénovation de la pensée aménagiste	
	<i>Raphaële Bertho</i>	241
Chapitre 5	L'urgence écologique impose une refondation radicale de la pensée aménagiste	
	<i>Bruno Rebelle</i>	251
	Terre !	
	<i>Dominique Potier</i>	261
Chapitre 6	Quel aménagement pour édifier les territoires du monde anthropocène ?	
	<i>Stéphane Cordobès</i>	263
	Pour une posture d'humilité de l'aménagiste dans le monde anthropocène	
	<i>Mathilde Marchand</i>	277

Conclusion	Repolitiser l'aménagement du territoire <i>Xavier Desjardins</i>	281
Enquête photographique « Repenser l'aménagement du territoire »	<i>Stéphane Cordobès</i>	289
Index de quelques notions clés		299
Table des matières		303

Chapitre introductif

De l'épuisement à la réinvention

Martin Vanier

Professeur à l'École d'urbanisme de Paris



I – Du grand dessein au grand regret

Lors de sa communication au colloque dont est issu le présent ouvrage, Marie-Vic Ozouf-Marignier indiquait que, depuis les années 1990, l'occurrence du mot « territoire » dans la sphère du Net avait été multipliée par dix tous les dix ans. Gageons que l'actualité des tout derniers mois n'aura pas ralenti cette inflation, au contraire.

Mais ce territoire, objet d'un investissement rhétorique croissant, est aussi celui d'une déploration nationale montante. Il n'y aurait plus d'aménagement du territoire, plus de « grand dessein », plus de vision, de magistère, de volonté nationale de corriger le marché par l'aménagement, plus de véritable politique redistributrice, plus de justice dans l'allocation des ressources publiques, personne pour succéder à la vigoureuse dénonciation de « Paris et le désert français », rien qui ne soit digne de la défunte DATAR. Déséquilibres et fractures territoriales s'aggravaient, des pans entiers du pays seraient abandonnés à eux-mêmes, avec des infrastructures en déshérence et des services publics en repli d'un côté, et des grandes villes saturées par leur attractivité de l'autre. En un mot, la France serait malade de son territoire. Ce discours nostalgique et dénonciateur s'entend de la gauche à la droite de l'échiquier politique, aussi bien dans les hautes sphères de l'État que dans l'opinion publique.

Le présent ouvrage s'inscrit en faux contre cette lecture sans nuance du territoire en France, son état, son devenir, son aménagement. Son hypothèse première est que la transformation profonde du pays n'appelle pas un retour aux principes de 1950, année du discours fondateur du ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, Eugène Claudius-Petit, principes dont la perte serait la cause de tout. Elle appelle au contraire une réinvention totale de la pensée aménagiste, victime d'obsolescence, donc d'impuissance croissante. Est-ce le territoire qui est réellement malade, ou est-ce la capacité collective à énoncer les maux qui sont les siens, face aux mutations qu'il vit ?

II – La panne de la pensée aménagiste

Rappelons que l'aménagement du territoire est en France une politique publique forgée par les Gouvernements de la IV^e puis des débuts de la V^e République, inspirés par celle du *New Deal* du président Roosevelt avant la guerre, pour rendre possible une transformation matérielle de l'espace français sans précédent, au nom de l'harmonie et de l'équilibre de son occupation. Le doublement de la population urbaine en une génération – de 1945 à 1975 –, le déploiement massif du capitalisme industriel

oligopolistique, l'équipement accéléré en infrastructures modernes de circulation, d'irrigation, de production d'énergie, la révolution du productivisme agricole, le développement touristique massif des littoraux et des principales montagnes sont quelques-uns des bouleversements radicaux, et parfois brutaux, qui ont été encaissés par la société française grâce à la promesse de l'aménagement du territoire. C'est parce que la France fut alors plus chamboulée que jamais que l'aménagement du territoire prôna l'harmonie par l'espace, l'équilibre entre toutes ses parties, l'égalité répartition des hommes et des investissements publics. Ainsi naquit une pensée aménagiste paradoxale qui garda toute sa vigueur tant que dura la croissance du « miracle français ». Les Trente Glorieuses, qui ne le furent en réalité que pour une quinzaine d'années du début des années 1950 à la fin des années 1960, produisirent un aménagement du territoire typiquement fordiste.

Avec les années 1980 vinrent les années de crise, de mutation, de redéploiement, d'internationalisation puis de mondialisation. La politique d'aménagement du territoire entra dans une tempête, déjà souvent racontée. Elle passa de la répartition à la réparation, du déploiement à la compensation. Elle croisa la décentralisation – cette fois celle des compétences et des pouvoirs, et non plus celle des industries – et le territoire y gagna un pluriel. Elle hésita sur son axiologie : l'action régionale (années 1970-1980), l'attractivité (années 1990), la compétitivité (années 2000), l'égalité (2010) puis la cohésion (aujourd'hui). Elle y perdit la confiance et l'estime dont elle bénéficiait jusqu'alors.

Durant cette longue génération, de 1980 à aujourd'hui, il aurait fallu faire évoluer réellement la pensée aménagiste, en retravailler les bases, mettre en cause ses croyances ou ses promesses initiales, inventer un nouveau vocabulaire, chercher à saisir le fond des nouvelles transformations qui bousculaient à nouveau la société française et son espace pour les traduire en intentions régulatrices d'un nouvel ordre. Les ajustements sémantiques évoqués tinrent lieu de mise à jour. Il n'y eut pas de véritable renouveau de la pensée aménagiste, malgré les travaux de recherche et de prospective, les grands débats, malgré les lois successives sur le sujet.

Certes, la fabrique des objets de la politique publique dédiée à l'aménagement du territoire ne s'est pas arrêtée pour autant ces dernières décennies. Citons dernièrement, par ordre chronologique inversé, les « Territoires d'industrie », l'« Action cœur de ville », le « Plus de services au public », les « Contrats de réciprocité », le « Bouclier rural », les « Pactes État-métropoles », plus anciennement les « Pôles d'excellence », la « Coopération métropolitaine », la politique des « Pays », etc. Et produits par d'autres canaux que celui de l'aménagement du territoire : les « Territoires d'innovation », les « Contrats de transition écologique », les « Écoquartiers », les « Territoires à énergie positive », etc.

Certains de ces objets sont ou ont pu être novateurs, d'autres héritent de cadres d'intervention depuis longtemps établis. Les résultats de ces politiques sont loin d'être négligeables. Mais elles sont tout aussi loin de relever d'une pensée aménagiste renouvelée, de nature à convaincre qu'il existe encore un aménagement du territoire en France. Sur la plupart des sujets en question, on saisit l'espace de la société, comme il y a soixante ans, par les hiérarchies, les emboîtements, les périmètres et les zonages, les catégories formelles (bourgs et petites villes, villes moyennes, espaces ruraux, etc.), les handicaps dits « naturels ».

Si l'on compare un bref instant la pensée de l'aménagement et celle de l'urbanisme, qui en est proche, le contraste est évident : la première demeure attachée à son système de valeurs initiales, au sein duquel la notion d'« équilibre » reste centrale, tandis que la seconde a connu une crise profonde qui a conduit à des remises en cause complètes¹. On ne pense plus du tout l'urbanisme comme on le pensait dans les années 1960, voire on récuse ce qu'il fut, tandis qu'on pense toujours l'aménagement à partir des mêmes repères : l'armature des pôles et des bassins, la ruralité et ses « déserts », le désenclavement toujours recommencé à chaque saut technologique, la spécialisation productive des places, etc. Les pratiques, les métiers, les doctrines de l'urbanisme ont totalement changé, au point de faire douter de ce qui pourrait encore s'appeler « l'urbanisme », tandis que l'aménagement du territoire est resté une vénérable référence, dont la « bible » est un ouvrage que plus personne pourtant ne lit ou n'a lu : *Paris et le désert français*, édité en 1947 par le sulfureux Jean-François Gravier.

III – L'impératif de rénovation

La France de ce premier quart du ^{xxi}e siècle n'a pourtant plus grand-chose à voir avec celle de l'après-Seconde Guerre mondiale. Il fallait porter la modernisation en profondeur dans le pays, il faut ménager à toutes les échelles une planète dont le climat s'emballe. Il fallait garantir l'indépendance énergétique, il faut inventer le territoire décarboné. Il fallait industrialiser la production et la commercialisation alimentaires, il faut reconstituer la santé des environnements. Il fallait « emparquer » la nature ici pour mieux accepter l'urbanisation là, il faut viser la désartificialisation des sols et partout l'hybridation entre nature et espace habité. Il fallait allouer des stocks dans l'espace, il faut gérer l'espace des flux. Il fallait effacer les distances, il faut retisser la société des accès. Il fallait

1. Offner J.-M., *Anachronismes urbains*, 2020, Paris, Presses de Sciences Po.

ordonner l'espace par catégories de territoires, il faut organiser des systèmes de territoires. Il fallait commander l'occupation de l'espace, il faut en plus réguler l'usage du temps.

Ces changements de boussole sont connus. Ils font l'objet de politiques publiques dédiées. Les agendas de transition sont pleins. Les nouveaux horizons d'attente sont fixés, souvent au nom de l'idéal du zéro : zéro carbone, zéro déchet, zéro artificialisation nette. L'organisation territoriale elle-même a été en partie réformée, l'évolution la plus importante étant probablement la montée en puissance de l'intercommunalité. Les mutations sociotechniques, environnementales et économiques des dernières décennies ont bien engendré une multitude de nouvelles réponses collectives, d'actions publiques, d'alternatives et de modes de faire expérimentaux. Mais cela ne s'est pas cristallisé dans une nouvelle pensée de l'espace de la société, et de ce qu'il conviendrait d'appeler son « aménagement », si tant est que ce terme soit encore approprié.

Pire encore, on vit peut-être une époque régressive quant à la capacité collective à penser l'espace commun et ses enjeux. Le retour du clivage urbain/rural au moment où il est moins signifiant que jamais, le procès fait aux métropoles françaises de vider les territoires alors que la métropolisation est autant centrifuge que centripète, l'opposition de l'échelle du local garantie de l'autonomie à l'échelle globale qui en priverait, sont quelques-unes des figures les plus connues de cette régression. Elle est loin de ne travailler que la société française. Elle nourrit des poussées sécessionnistes dans des pays très aménagés, un peu partout dans le monde. Pour le dire vite, plus les interdépendances progressent, et plus les rétractions s'expriment.

Lorsque, par des faits, des chiffres, des cartes et des mesures, la preuve est apportée que la France n'est pas en voie de désertification, qu'il n'y a pas de ruralité abandonnée, que les métropoles n'ont pas dépouillé leurs départements, que les petites villes sont globalement attractives si l'on tient compte de leurs abords et non seulement de leurs centres, et que les écarts régionaux se réduisent, on se voit généralement opposer le « sentiment de » : le sentiment d'abandon, le sentiment d'injustice, le sentiment du mépris et de l'éloignement. Ce ressenti négatif est la preuve d'un désarroi culturel et social que la France n'avait pas connu depuis bien longtemps. Malgré le culte actif des territoires, une importante fraction de la population ne se retrouve plus dans la société actuelle et ses espaces. Elle n'en comprend plus le fonctionnement, elle n'en admet plus le devenir, elle n'en partage plus les représentations. La crise de la pensée aménagiste est dangereuse pour la société tout entière, qui se délie à défaut de se penser.

IV – La rénovation est un carrefour

La reformulation à entreprendre n'est pas simple. Il y avait un « général en chef » de la pensée aménagiste, un discours unique, il n'a définitivement plus l'exclusivité. Certes, ce que nous appelons ici « pensée aménagiste » n'a jamais été l'objet d'une production consciente et rationnelle – quoique le discours fondateur de Claudius-Petit ait eu cette fonction jadis. Mais l'État et ses services centraux ont longtemps eu à cœur de raconter l'aménagement du territoire et de construire le récit du sens *ex post*, en particulier à l'occasion de grands exercices de prospective qui ont rythmé la vie et l'œuvre de la DATAR, jusqu'à *Territoires 2040* en 2012. Qu'on songe au destin de la fameuse « banane bleue » de 1989, cette figure stratégique de l'axe Le Havre-Paris-Marseille, mise en regard avec la dorsale rhénane européenne pour mieux signifier la nécessité des maillages transversaux entre elles : une image due aux travaux du géographe Roger Brunet qui a pesé sur des générations de manuels scolaires et d'articles de presse. Ce fut la dernière proposition de lecture, simplifiée mais édifiante, de l'espace français comme espace de projet. Quelques années plus tard, le scénario du « polycentrisme maillé » (2001) voulu par Jean-Louis Guigou ne pouvait déjà plus rencontrer le même écho médiatique et éducatif, et la DATAR, tête pensante de l'aménagement du territoire depuis 1963, entrainé dans le lent effacement qui conduisit à sa dilution dans un organisme plus vaste, le Commissariat à l'égalité des territoires en 2014, puis l'Agence nationale de la cohésion des territoires en 2019.

La pensée aménagiste renouée ne sortira plus d'un seul cerveau, producteur et assembleur de sens *a posteriori*. Elle sera la résultante d'une pluralité de pensées ou ne sera pas. C'est certainement ce qui explique qu'elle ait manqué les derniers rendez-vous de l'histoire. Pour se rénover, la pensée aménagiste doit sortir du champ technocratique volontairement étroit qui l'a portée pendant des décennies, et devenir une affaire publique. On fera ici l'hypothèse qu'elle doit même s'affranchir du monopole politique dont elle est l'objet, pour s'assumer comme un produit multiacteur, publics, privés et citoyens. Qu'est-ce qu'une pensée aménagiste qui n'embarquerait pas aujourd'hui, d'une façon ou d'une autre, les conceptions de l'espace de la société qu'ont les grands opérateurs de réseaux et de services ? Qu'est-ce qu'une pensée aménagiste qui n'entendrait pas les alternatives citoyennes développées contre les modèles dominants de l'action publique ?

Il est dans la fonction même du politique de rassembler ces pensées plurielles et de construire le ou les récits par lesquels la société peut se représenter l'espace qui est le sien et son devenir. Pour le moment, il ne parvient pas à rassembler cette nouvelle pensée mais, à sa décharge, il faut reconnaître que l'histoire en cours ne se laisse pas facilement écrire.

Dans quel cycle de développement sommes-nous entrés ? Par quel mode de production et avec quel régime de régulation ? Sommes-nous seulement d'accord pour considérer qu'il s'agit encore d'un cycle, et encore de développement ? De quel moment historique en cours la pensée aménagiste renouvelée doit-elle aujourd'hui être l'expression ?

Au moins trois perspectives de rénovation, voire de réinvention, s'entremêlent et s'entrechoquent.

V – Une nouvelle ère, mais laquelle ?

La première perspective, la plus impérieuse, est l'écologique. Lorsque la maison brûle, est-il encore temps de débattre des principes de son aménagement ? La nécessité d'une politique primordiale du vivant, la réinsertion de l'aménagement du territoire dans une biopolitique qui mettrait fin à l'équipement productiviste de l'espace, et la prise au sérieux de l'hypothèse de l'effondrement, semblent baliser sans alternative le champ de l'action sur l'espace. Aménager, ce serait alors ménager la Terre des ressources finies et se préparer à traverser les effondrements engendrés par la phase extensive des deux derniers siècles. Convenons d'appeler provisoirement cette perspective celle de la postcroissance. Elle rassemble et elle divise à la fois. Elle est loin d'offrir d'emblée une base de consensus, mais elle a le mérite de chercher à dépasser le clivage bien installé entre croissance et décroissance, économie et écologie, fin du mois et fin du monde, etc. Sur ce plan, la pensée aménagiste d'un pays assagi comme la France, membre d'un vieux continent dont le déclin démographique est assuré avant la fin de la prochaine génération, ne pourra toutefois s'abstraire du contexte mondial qui vivra la tendance inverse, même si le pays est tenté de s'en extraire. La question migratoire fait entièrement partie du sujet et du problème.

Une deuxième perspective, la plus transformatrice pour l'heure, est l'hyper-technologisation du monde. À la révolution du numérique et des données s'ajoute celle des algorithmes et des intelligences artificielles. Entre prophétie cybernétique, économie de la connaissance et posthumanisme, ce monde qui vient a beau être dit « *smart* » par ses promoteurs économiques, il soulève des questions considérables qui ne peuvent rester étrangères au champ de l'aménagement du territoire. C'est sans doute là que les deux termes de l'expression « aménagement » et « territoire » avouent le plus nettement leurs limites. La réticulation du monde et le déploiement exponentiel des réseaux matériels et organisationnels transforment l'espace de la société en un champ multiscalaire de circulations, de connexions, de relations. L'aménager, ce serait alors faire de l'espace des réseaux le

cadre et la condition de la justice spatiale. La dialectique entre réseaux et territoires est aussi ancienne que les deux termes qui la déclenchent. Dans la pensée déjà très aménagiste des saint-simoniens, le réseau était une figure à la fois sociale, spatiale, politique et économique. La poussée territoriale nécessaire à l'édification républicaine de la fin du ^{xx}^e siècle en a recouvert l'imaginaire. Le ^{xix}^e siècle est peut-être le temps d'un nouvel ajustement entre ces deux spatialités.

Une troisième perspective vient traverser les deux précédentes, qui tendent par ailleurs davantage à se combiner qu'à s'exclure, y compris par leurs tensions. C'est la perspective d'un monde politique des souverainetés limitées et partagées. À considérer aujourd'hui la scène internationale, elle n'est guère évidente. Mais à l'échelle d'une partie de l'Europe au moins, c'est peut-être ce qui est lentement en gestation. Cette perspective concerne moins la dimension substantielle de l'aménagement du territoire que sa dimension processuelle : moins les objets et contenus de politiques publiques que les modes de mobilisation et d'action. Par nature, l'aménagement du territoire est un acte de pouvoir sur l'espace. Il fut d'abord celui de l'État dans les années 1960-1970, puis celui des pouvoirs décentralisés se construisant et comportant par mimétisme avec lui à partir des années 1980. Se croisent désormais dans le système d'acteurs de l'aménagement, des citoyens organisés à côté de la démocratie représentative, des représentants des droits du vivant non humain, des intérêts économiques surpuissants et se prétendant dépositaires de biens communs, des réseaux militants et vigilants de toutes causes et de toutes échelles, etc. Le monopole politique sur la définition de l'intérêt général est hautement contesté. Rien d'étonnant à ce que la pensée aménagiste soit restée en jachère, à défaut d'avoir fait l'objet d'un investissement conscient et stratégique. Aménager, ce serait alors construire un intérêt commun pour l'espace de tous, dont aucune des parties prenantes de l'espace de la société n'est dépositaire à elle seule.

VI – Déconstruire, reconstruire

La rénovation de la pensée aménagiste que nous appelons de nos vœux se trouve probablement au carrefour de ces trois perspectives, et de quelques autres qui nous échappent encore. Le chantier ne peut être que collectif. Tenu du 6 au 13 septembre 2019, le colloque du Centre culturel international de Cerisy-la-Salle sur « La pensée aménagiste en France : rénovation complète ? » en a été une des premières et modestes étapes. Les textes des vingt-neuf auteurs qui suivent en sont le produit. Celui-ci est logiquement hétérogène, et le travail collectif fut bien davantage celui de l'exploration plutôt que celui de la recherche de convergence.

On l'aura compris, cet ouvrage collectif ne traite pas de la politique d'aménagement du territoire en France, ses modalités, ses réussites et ses échecs, ses acteurs et ses moments, mais de la pensée qui les inspire, ou devrait les inspirer. On ne rénove pas une pensée collective par décret, il y faut du temps et du frottement. Chacune des trois perspectives précédemment invoquées a été débattue, sans volonté de faire primer l'une sur les autres. Trois uniques convictions posées au départ guident le plan général de l'ouvrage :

- il faut déconstruire la pensée aménagiste actuelle pour mieux la reconstruire, en dévoiler les fondements et les archaïsmes, sortir définitivement de la révérence à la grande époque, dont la cohérence est d'ailleurs largement une reconstruction. Cette déconstruction et ce dévoilement critique à plusieurs voix et sur plusieurs registres sont l'objet de la première partie : « Permanences et obsolescences » ;
- il faut écouter les acteurs qui opèrent la société en ses réseaux et ses services, mais auxquels on ne reconnaît pas la légitimité d'avoir une pensée de l'aménagement auquel ils concourent de fait. Tout ne procède pas de leurs stratégies, leurs logiques d'entreprises et leurs calculs, mais rien de ce qui est en train de se passer dans l'espace de la société ne leur est étranger. Cette écoute et cette interpellation sont l'objet de la deuxième partie : « Les réseaux changent-ils la donne ? » ;
- il faut ouvrir largement le champ des paradigmes rénovateurs, sans se soumettre à aucune mode ni aucune injonction et en acceptant la pluralité de ce qui s'exprime alors. Une seule certitude prospective : c'est de l'hybridation de ces paradigmes qu'advientra une pensée collective de l'aménagement de l'espace de la société, plus en adéquation avec ce que cette dernière devient. Tel est l'objet, forcément incomplet encore, de la troisième partie : « Nouveaux horizons, nouveaux paradigmes ».

Aménagement du territoire, attractivité régionale, compétitivité, puis égalité, et enfin, cohésion des territoires : depuis 20 ans, la succession des termes signale la quête d'une reformulation de la pensée aménagiste en France. Aucune ne semble convaincre. Le monde se précipite dans un changement global, la société française poursuit sa mutation, et avec elle les territoires dans lesquels elle se projette et s'inscrit. Mais peut-on en dire autant de la conception qu'elle se fait de ce que doit être « l'aménagement du territoire », si cher au pays ? La pensée aménagiste collective serait-elle en retard sur les transformations sociales, économiques, environnementales et culturelles qu'elle prétend réguler ?

Interpellés par la fréquence et l'intensité des débats, controverses et crises qui concernent aujourd'hui la question territoriale, une quarantaine de chercheurs et d'acteurs se sont retrouvés du 7 au 13 septembre 2019 au Centre culturel international de Cerisy-la-Salle, pour questionner la pensée et l'action aménagistes.

Depuis la fin des Trente Glorieuses, la politique de l'aménagement du ou des territoires peine manifestement à changer les fondamentaux qui la justifiaient. S'agit-il encore « d'aménagement » ? Celui-ci traite-t-il toujours exclusivement de « territoire » ? Le temps semble venu de changer les catégories d'analyse, le système d'acteurs, le langage et l'horizon qui les rassemblent. La pensée aménagiste ? Rénovation complète !

Loin des débats usés qui opposent les territoires et les métropoles, le pouvoir local et le pouvoir central, ou le développement et l'écologie, cet ouvrage collectif propose une série de pistes pour refonder la pensée aménagiste de la France du XXI^e siècle. ■

Stéphane Cordobès est philosophe et géographe. Il exerce les fonctions de conseiller-expert à l'Agence nationale de la cohésion des territoires et de chercheur associé à l'École urbaine de Lyon, responsable du studio Prospective des territoires du monde anthropocène. Ses travaux portent sur la prospective territoriale et l'adaptation des politiques d'aménagement au changement global.

Xavier Desjardins est professeur en aménagement de l'espace et urbanisme à Sorbonne Université, membre du laboratoire Médiations. Ses travaux portent sur les politiques territoriales, les mobilités ainsi que les notions et les méthodes de l'urbanisme, principalement en Europe de l'Ouest.

Martin Vanier est géographe, professeur à l'École d'urbanisme de Paris (Paris Est Créteil), membre du laboratoire Lab'urba et consultant au sein de la coopérative conseils Acadie. Ses travaux portent sur les mutations spatiales de la France et sur les politiques qui les accompagnent.